

Modèle de solidarité en foad : retour d'expériences du partenariat EBAD - UTM

1. Les opérateurs

1.1 l'Utm

La coopération entre les université de Dakar et de Toulouse II Le Mirail se construit à l'appui du service formation continue et plus particulièrement de l'ANTE (Atelier Nouvelles Technologies Educatives), son laboratoire d'expérimentation multimédia et réseaux. L'équipe y assure la recherche et le développement d'applications des nouvelles technologies dans l'enseignement. Elle collabore avec les enseignants à la réalisation des supports de formation et leur apporte son concours dans l'innovation des pratiques pédagogiques en F.O.A.D. (Formation Ouverte et A Distance).

Une équipe de trois personnes qualifiées et spécialisées dans l'ingénierie éducative travaille en lien avec les personnels administratifs et enseignants du Service de la Formation

1.2 l'Ebad

Crée en 1963 au lendemain du sommet des chefs d'Etat africains membres de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), le Centre Régional de Formation de Bibliothécaires (CRFB) devient l'EBAD en 1968, agrège à ses filières bibliothèques et archives, une section documentation à la rentrée d'Octobre 1973. Spécialisée dans la formation aux métiers de l'information documentaire, elle a formé à ce jour 6000 professionnels de niveau bac + 2 et bac + 5, originaires de tous les espaces linguistiques du continent africain.

Depuis 2000, et à l'issue d'une profonde réforme de ses programmes et stratégies de formation, l'EBAD s'est engagée dans l'aventure de l'enseignement à distance. Dans le cadre du programme Forciir (Formation continuée en information informatisée et en réseaux : 2000 à 2004)¹ puis Edoc Dev (l'Ecrit documentaire au service du Développement : 2004 à 2006) la coopération française a mis à la disposition de l'EBAD, de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) de Yaoundé, de l'Ecole des

¹ <http://www.ebad.ucad.sn/forciir/>

Sciences de l'Information (ESI) de Rabat et de l'Institut Supérieur de la Communication, des Affaires et du Management (ISCAM) de Antananarivo, une importante dotation financière pour les accompagner dans leurs efforts de modernisation et en particulier, dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, au service du renforcement des compétences en sciences de l'information documentaire. L'aventure a été ordonné de 3 classes virtuelles : une classe virtuelle Afrique occidentale, une classe virtuelle Afrique et une classe océan indien basée à Antananarivo.

Invités à se connecter sur la « plate forme maison » installée sur le site de l'EBAD (www.ebad.ucad.sn) les apprenants récupèrent les cours mis en ligne, subissent les évaluations en temps réel, effectuent un stage virtuel à distance. Dans ce process, ils sont assistés par des tuteurs locaux et préparent leurs mémoires de fin de cycle sous la supervision d'enseignants titulaires de leurs chaires. La restitution des travaux a lieu à la fin de la deuxième année du 2^e cycle et exige le déplacement de l'étudiant dans la capitale zonale, Dakar pour l'Afrique occidentale, Yaoundé pour l'Afrique centrale et Antananarivo pour la grande île. Et pour réduire les coûts inhérents à l'organisation des soutenances, la stratégie pédagogique utilise et de plus en plus, la Visio conférence en tirant partie des infrastructures mises à notre disposition par les Campus numériques francophones.

2. La genèse : ou les modalités de prise en main de la fadis

Il est important de rappeler ici les éléments qui caractérisent le projet de formation distancielle, appelée également formation ouverte et à distance, FOAD.

En premier lieu, les spécificités du contexte dans lequel le projet a été mené.

L'EBAD est une école africaine de formation de professionnels aux métiers des bibliothèques, des archives et de la documentation. Le projet est né de la volonté d'offrir une alternative à distance de préparation des cursus pour les étudiants venus d'autres pays ou d'autres régions. Nous sommes ainsi dans un contexte d'enseignement auprès de groupes d'apprenants restreints dont les comportements sont facilement observables. Enfin, nous sommes en présence d'équipes pédagogiques mixtes composées d'enseignants issus soit du milieu académiques soit de milieux professionnels liés à l'information et à la communication. Ces enseignants ont d'une part une habitude de mises en situation et de mises en pratique très concrètes. D'autre part, ils contribuent à un réseau professionnel structuré et soudé qui

favorise les échanges et les partenariats, mais également les retours d'évolutions et d'expériences des métiers auxquels ils forment.

Le projet d'une offre de formation en distanciel à l'EBAD reposait donc sur une équipe d'enseignants et de professionnels fonctionnant en réseau, rôdés aux formations en présentiel, ayant des pratiques de formation débouchant sur les objectifs d'apprentissage de gestion et de valorisation de l'information.

D'emblée, les initiateurs du projet ont misé sur la formation à l'enseignement à distance de l'équipe pédagogique. Le projet a donc bien une autre spécificité, son approche centrée plus sur la pédagogie portée par la technologie. Pour rappel, la FOAD est souvent définie est un dispositif souple de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance.

Le projet est d'autant plus innovant qu'il est lancé à la fin des années 1990, soit tout au début des premières expériences d'elearning dans l'enthousiasme et l'utopie » des pionniers de l'internet universitaire, avant le temps des premiers LMS, des outils de scénarisation et autres chaînes éditoriales. Le travail débute et tout est à faire mais un véritable enthousiasme mobilise tout l'équipe de l'école.

Le choix déterminant des concepteurs du projet et de miser avant tout sur l'accompagnement à l'e-pédagogie et à la formation de formateurs de l'équipe. C'est une véritable opportunité qui est envisagé de non seulement créer une formation à distance mais surtout de reprendre complètement le cursus de formation de l'école.

Dans un premier temps, Il était indispensable de sensibiliser les enseignants aux questions suivantes : qu'est-ce que l'enseignement à distance ? quelles sont les différences entre l'enseignement en présentiel et en distanciel ? que doit-on mettre en œuvre pour réaliser un cours à distance ? de quelles contraintes doit-on prendre en compte ? comment faire un cours à distance ?

Une fois ces questions consolidés, les enseignants peuvent être formés dans un deuxième temps à la prise en main des outils qu'ils vont utiliser pour mettre en ligne des contenus et des activités d'apprentissage. Les conditions sont ainsi réunies pour que la technologie ne soit pas un frein ou un obstacle, mais bien comme un ensemble d'outils facilitant la transmission, l'accompagnement, l'auto-apprentissage et l'auto-évaluation. L'enseignant doit donc apprendre à enseigner à distance indépendamment de la question technologique. C'est l'angle d'approche qui a été choisi dans ce projet et qui a porté ses fruits.

Avant même de montrer aux enseignants des plates-formes, des logiciels de mise en ligne, des exercices..., un plan de formation a été mis en place prévoyant des ateliers et des rencontres régulières avec les enseignants intervenant dans ce projet. Résumons ici les grandes lignes, les grands objectifs de ce plan de formation :

- L'approche de l'enseignement à distance ne peut pas se baser uniquement sur le modèle classique transmissif. Mais il est plus facile de réaliser un cours à distance pour un enseignant qui donne des cours en présentiel que pour un enseignant qui n'en donne pas. Ont été rappelés les rôles des apprenants et des enseignants dans un contexte spécifiques d'apprentissage à distance où favoriser l'autonomie et l'auto-évaluation reste indispensable.
- Pour construire un cours à distance, il est indispensable de le nourrir des observations réalisées en présentiel. Prenons l'exemple d'un enseignant qui repère des difficultés d'apprentissage de la part des étudiants qu'il a en cours. A ce moment-là, il explique différemment, il illustre son propos, il utilise peut-être une analogie ou une parabole pour faire comprendre. Bref, il arrête son cours pour prendre le temps de préciser un point de complexité. Ces moments de mises en parenthèse du déroulé de cours sont autant de séquences utilisables pour l'écriture d'un cours à distance.
- Il n'est pas nécessaire pour un enseignant de réécrire son cours. Il doit surtout intégrer des éléments : des précisions orales qu'il formule, des livres qu'il montre, des schémas qu'il fait au tableau, des illustrations qu'il distribue ou projette, autant d'éléments qu'il n'a pas écrits ou inclus dans le cours qu'il donne en présentiel. C'est là qu'intervient la notion de scénarisation.
- L'enseignant doit apprendre à scénariser son cours. Pour un cours en présentiel, l'enseignant prépare un cours structuré, avec des parties et des sous-parties. Il peut lui arriver de rajouter à la volée des éléments d'illustration, en projetant un support, ou en donnant un exemple. Pour un cours à distance, la structure du cours peut être conservée. Mais de la même manière qu'un cours en présentiel, le cours ne suffit pas. L'enseignant choisit de ponctuer son exposé avec des éléments « extérieurs ». Ces éléments ajoutés au cours de base constituent le squelette de la scénarisation. Scénariser un cours, c'est donc le fait de recréer à distance la situation d'un apprentissage en présentiel. Ainsi, le rôle de l'enseignant est double : expliquer clairement le cheminement d'apprentissage, et illustrer son propos de la même façon qu'il l'aurait fait en cours, ponctuant son déroulé avec des mises en parenthèses situationnelles, des définitions, des notions d'exemplarité...

- Pour scénariser son cours, pour donner du sens à certains mots, certaines notions, certaines parties de son exposé, l'enseignant peut ponctuer son discours avec des éléments. Au-delà des illustrations (exemples, texte illustré, images voire galerie d'images, vidéos, sons), il a le choix entre « retenir l'attention », « différencier » ou « aller plus loin » qui vont représenter visuellement autant de « blocs » annexes au cours. Voyons dans le détail quelques propositions de décomposition :

- o Pour retenir l'attention : rappel, remarque, définition, attention à...

- o Pour différencier : mise en relief ou coup de projecteur, fondamental, point de syntaxe

- o Pour aller plus loin : texte légal, citation, méthode, conseil, compléments, références bibliographiques, ressources en ligne

- En amont, il est important que l'enseignant précise ses attentes, ses objectifs d'apprentissage : ce que l'étudiant doit savoir, doit apprendre, doit intégrer, doit assimiler. Lorsque l'on se situe dans les conditions d'apprentissage à distance, il faut proposer des contenus équivalents au contexte d'une formation en présentiel et donner aux étudiants les conditions d'un cours en salle. Introduire le cours, donner le plan, préciser les attendus sont autant d'éléments qui ne sont pas DANS le cours mais que l'enseignant rappelle en début de séance. Il faut donc que l'étudiant à distance retrouve ces éléments.

- Pour écrire son cours pour une mise en ligne, l'enseignant doit évidemment s'appropriier les outils, les fonctionnalités que les TICE proposent, mais il doit les utiliser comme autant d'appui aux objectifs d'apprentissage qu'il a fixés pour ses étudiants. Plus que la technologie, c'est l'accompagnement et la formation à l'e-learning qui est fondamental. C'est la pédagogie qui est au cœur du dispositif et pas la technologie.

Cette approche est d'autant plus intéressante qu'elle met en exergue les trois modèles principaux d'apprentissage, transmissif, behavioriste et constructiviste. L'e-learning s'appuie sur l'observation des deux premiers modèles, retenant que l'absence de l'enseignant nécessite d'anticiper une multitude d'approches possibles pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre, en recréant la classe. Par ailleurs, le modèle constructiviste peut être mis en œuvre pour favoriser l'autonomie, l'auto-apprentissage et l'auto-évaluation.

Dans un premier temps, on se situe à l'intersection entre les modèles transmissif et behavioriste : dans le premier, on considère que si l'enseignant expose clairement son propos et que l'élève l'écoute attentivement, le message est assimilé. Mais dans le contexte d'un enseignement à distance, la transmission est asynchrone. L'enseignant ne peut donc pas répondre en temps réel à un défaut de compréhension. Cependant, l'approche behavioriste met en lumière le fait que l'on ne sait pas, en présentiel, pas plus qu'à distance, ce qui se

passer dans la tête de l'élève. L'enseignant doit donc se baser sur les comportements observables par rapport à un sujet donné, prévoir un certain nombre de points :

- Des questions-réponses correspondant à des points un peu plus complexes où des interprétations confuses peuvent interférer dans la bonne compréhension,
- Des scénarii d'apprentissage
- Différentes démarches utilisées pour résoudre un problème,
- Des exercices d'entraînement qui permettent d'ancrer de nouvelles connaissances.

Il est également important, dans cette approche de scénarisation, de décomposer l'objectif d'apprentissage en sous-objectifs et proposer à l'étudiant de passer par paliers de la connaissance initiale à la connaissance finale. Enfin, en confrontant l'étudiant ou les groupes d'étudiants à un problème à résoudre, une étude de cas par exemple, l'enseignant donne du sens à aux contenus mis en ligne.

Le choix de former à l'enseignement à distance et pas aux TICE a porté ses fruits parce que l'équipe pédagogique s'est investie dans le projet dès le départ. En leur donnant les principes ci-dessus, ils ont pu se projeter et imaginer des écritures de contenus, indépendamment de telle ou telle plate-forme. L'investissement en temps que les enseignants ont mis dans la prise en main des technologies n'a pas semblé lourde et inutile car elle avait du sens. Les technologies n'étaient alors que le support de la construction de leur cours.

Mieux encore, pour illustrer notre propos, lors de la formation aux enseignants, les enseignants ont pris en main l'outil en posant des questions directement liés aux exercices qu'ils pensaient déjà faire. Ce n'était plus comment faire un exercice avec tel outil, mais plutôt comment faire l'exercice que j'ai prévu.

Les enseignants ont été très vite opérationnels et ont même mis en place des stratégies individuelles et collectives d'apprentissages, jouant avec les atouts des discussions synchrones et asynchrones, favorisant les travaux de groupe et stimulant les apprentissages à travers des retours d'expériences variés.

3. La restitution de trois expériences de travail collaboratif conduites dans le cadre des enseignements d'archivistique en Licence

Après huit années d'expérimentation de l'enseignement à distance, l'EBAD dispose d'un personnel qualifié et d'une ingénierie sérieuse et apte réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud. Soucieuse de consolider puis de bonifier ce savoir faire, l'EBAD s'engage présentement avec de nombreux partenaires africains et européens pour accompagner les initiatives similaires en cours de consolidation sur le continent africain. Au-delà de

l'amélioration très certaine de son expertise elle espère apporter sa modeste contribution à la construction d'un espace africain de l'enseignement supérieur homogène et cohérent.

Dans cette continuité, et pour résorber le déficit de documentation et de ressources pédagogiques pertinentes, nous avons expérimenté l'utilisation du Portail International Archivistique Francophone (PIAF) dans le cadre de quelques enseignements dispensés en Licence Professionnelle. L'objectif de cet usage est double :

- d'une part inciter les apprenants à se mettre ensemble et à travailler dans un espace virtuel,
- d'autre part, mettre les mêmes étudiants en situation de réutiliser quelques "bonnes pratiques" pour traiter les équations professionnelles susceptibles de les rattraper dans leur activité quotidienne.

Le second point de cet exposé s'emploie à revisiter quelques exercices traités au cours des trois dernières années académiques en Licence 3.

Avant d'aborder et dans le détail les travaux menés par les apprenants, il semble indiqué de faire les précisions suivantes relatives au protocole de notre enseignement à distance :

- chaque cours fait l'objet d'une présentation comprenant le plan du cours conçu comme un "contrat". A l'arrivée et après plusieurs années d'expérimentation, cet outil s'est avéré très utile pour minorer le taux d'abandon
- Paramètres d'identification
- l'identité de l'enseignant
- ses centres d'intérêt
- les objectifs assignés au cours
- la disponibilité de l'enseignant (forum du cours, mercredi 15h – 17h)
- le détail des activités d'apprentissage
- le calendrier d'évaluation
- la bibliographie et la webliographie

Exercice 1

Evaluation proposée en Janvier 2009

Sujet : Les services techniques de votre ville proposent une journée de dératisation aux archives municipales où vous travaillez. Votre chef de service vous demande de produire une note technique pour une bonne organisation de l'opération. Proposez une solution en vous inspirant, de vos lectures personnelles, du cours de conservation et du module 8 du piaf

Pour traiter ce sujet, les étudiants ont travaillé en groupe réunissant des ressortissants de plusieurs pays. En vue d'une bonne administration du travail, les consignes suivantes ont été clairement formulées :

- Respect de la dynamique de groupe
- Utilisation croisée de différentes ressources, en particulier celles du piaf
- Eviter le copier coller et s'employer à citer ses sources
- Rendre les travaux dans les délais impartis
- Veiller à la qualité de l'écriture

Correction de l'exercice 1

A défaut de présenter et dans le détail le résultat des travaux de groupe, il nous a paru utile de proposer les appréciations postées sur le forum de la classe.

La moyenne de la classe est de 11/20 ; autant dire que le travail est moyen.

4 observations s'imposent :

- a. Dans 6 copies, les consignes ont été totalement ignorées et en particulier le soin qui doit être apporté à l'écriture. Il s'y ajoute - et c'est anormal - une certaine propension à reproduire de larges passages du cours dont le lien avec le sujet n'est pas évident*
- b. Certaines mesures préconisées ne prennent pas en compte la réalité de votre environnement propre ; elles manquent de pertinence, voire de sérieux (des chats pour monter la garde !)*
- c. c. les 5 meilleures copies ont judicieusement exploité le rapport rédigé par M. K à la suite du stage que ce dernier a effectué dans un cabinet en Avril 2010 (nb : ce cabinet travaillait sur un chantier de sauvetage d'archives inondées dans la succursale d'une banque de la place)*
- d. La copie 22 (notée 16/20) a correctement traité la question. A quelques ajustements près, il conviendrait de proposer ce travail comme modèle de correction.*

Quelques repères pour la correction :

Dans la note que vous devez produire, il eût été indiqué de traiter les 5 points suivants :

- ✓ *Comment avez-vous procédé pour rédiger la note : lectures, ordonnancement des notes, portée et ou limites de vos sources*
 - ✓ *Identifiez très clairement la nature du "sinistre" : présence des rats ? Salles concernées ? Nature des dommages ?*
 - ✓ *Avez-vous connaissance des modes d'intervention des services techniques ? Si oui, faites en l'économie. Sinon, proposez au directeur, de tenir avec l'équipe des sapeurs pompiers, une séance de travail pour une meilleure appréciation des avantages et/ou inconvénients susceptibles de découler de l'intervention*
 - ✓ *En fonction des réponses obtenues, choisissez parmi les mesures contenues dans le cours et le module 8, celles qui conviendraient mieux. Bien exploiter les 8 recommandations de M. K en veillant à les adapter au cas qui vous est soumis*
- Soignez l'écriture, respectez le temps imparti pour le travail et citer vos sources*

Exercice 2

Etude de cas : sauver les archives en Tunisie

Le 14 Janvier, Ben Ali quitte le pouvoir et Hasra Trii, directrice adjointe aux archives nationales de Tunisie sonne l'alerte et la mobilisation contre les destructions d'archives : ‘Soudain, j'ai paniqué en pensant aux documents contenus dans les placards des ministères : tous ces dossiers gênants sur la corruption, la torture et les abus de pouvoir qui risquaient de disparaître... **Pendant des années, Ben Ali nous avait volé notre dignité. Il était hors de question que ses hommes, restés au pays, nous volent la vérité**’

A l'arrivée, et en dépit de la forte mobilisation qu'elle a réussie des archives sont tout de même perdues.

Sujet : Discuter les choix de Hasra Trii. *Construire une opinion à partir d'une réflexion personnelle et en utilisant les développements que Marie-Françoise LIMON-BONNET consacre à la déontologie professionnelle (Voir PLAF : module 4, section 1)*

Résultats des travaux présentés par les apprenants***Groupe 1 : 2 sénégalais, 2 rwandais, 1 nigérien***

Ce groupe s'est très peu préoccupé des consignes. Si le texte proposé par le figaro a été bien lu et même complété par quelques recherches sur le printemps arabe, on ne sent pas l'exploitation du module 4, section 1. *Ce groupe a longuement disserté sur le statut de l'archiviste qui en bon citoyen doit s'impliquer dans toutes les batailles nobles qui se déroulent sous ses yeux et dans le cas d'espèce pour la restauration de la démocratie en Tunisie.* Hasra Trii est adulée et proposée en modèle (et curieusement à l'instar de Mohamed Bouazizi) pour inviter les archivistes du monde à plus d'engagement

Groupe 2 : 1 sénégalais, 3 camerounais, 1 djiboutien

Ce groupe propose un résumé du module 4 et note à juste titre, que l'auteur utilise les recommandations faites par le Conseil international dans son code de déontologie adopté à Pékin en 1996. Le groupe approuve l'initiative de Hasra Trii mais s'interroge sur la pertinence de ses prises de position ? Son rôle n'est pas de juger Ben Ali mais se mettre au service de l'Etat, de la nation. Dès lors, elle a raison d'ameuter la communauté nationale et internationale pour sauvegarder le patrimoine dans son intégralité

Groupe 3 : 1 Tchadien, 1 haïtien, 1 sénégalais, 2 burundais

Ce groupe tient compte des recommandations du module 4 mais fait l'effort de présenter les contours de la loi d'archives en Tunisie. Ses conclusions sont très proches de celles du groupe 3 mais s'en détachent par la nécessaire prise en compte de la situation locale. La grande recommandation qui attire l'attention se décline en 2 termes :

- a. la formation des archivistes doit convoquer l'héritage national et intégrer les principes édictés par la communauté internationale à travers des organes tels le CIA
- b. Une fois sensibilisés sur la valeur des archives, les citoyens en seront les principaux gardiens

Au total, ces exercices doivent être perçus comme des cas d'école que les étudiants peuvent rencontrer un jour ou l'autre. Les mettre en situation de travail collaboratif nous semble présenter certains avantages :

- une dynamique de groupe avec des professionnels originaires de pays différents oblige à ‘lever le nez du guidon’ pour prendre en compte les réalités d’un ‘ailleurs’ toujours instructif
- imposer l’exploitation d’une littérature de qualité et surtout à jour, à l’instar de celle offerte par le PIAF
 - ‘tropicaliser’ au besoin, le matériau issu de ses lectures, sachant qu’au-delà des normes et principes universellement admis, il s’agit aussi et surtout de penser des solutions adaptées à son environnement humain.

Pour finir, l’expérience ainsi partagée est un modèle de travail collaboratif mené dans un espace numérique de travail tel que l’on peut en trouver dans un pays du Sud et qui fédère des ressortissants d’autres pays du Sud. A l’arrivée, il est convenit de retenir et en toute humilité que la solidarité est un possible d’autant plus facile à réaliser qu’elle est conçue par soi et pour soi.

AUTEURS :

Ibrahima LO, Enseignant-Chercheur, Directeur de l’École de Bibliothéconomie, Archivistique et Documentalistes (EBAD) Dakar, courriel :

Ibrahima.lo@ebad.ucad.sn

Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et de Documentalistes de l’Université Chekh Anta Diop, BP 3250 Dakar SENEGAL tél : +221 33 825 76 60 / +221 77 533 19 19

Éric CASTEX, Ingénieur, Chef de Service Atelier Développement internet Multimédia

- Direction TICE, Université de Toulouse, Vice-Président ANSTIA courriel :

eric.castex@univ-tlse2.fr

Université Toulouse II- Le Mirail, DTICE, bat 8, 5 allées Antonio Machado, 31058

Toulouse – France tél : +33 5 61 50 40 36 / +33 6 23 51 01 43